



Procès Verbal Assemblée générale du 26 juin 2014

Membres présents ou représentés : 10

Membres excusés : 1

Membres absents : 6

Invités : Monsieur le Maire Nicolas Vannier
Adjointe aux associations Edwige Lecartel
Séverine Lima-Flahaut

Début de séance : 20 heures 30

Le quota est atteint. L'assemblée Générale peut délibérer valablement.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Objectifs du club
- Modification des statuts
- Cotisations saison 2014/2015
- Election de nouveaux membres pour le comité directeur
- Remise des récompenses
- Questions diverses

1- Rapport moral

Présenté par Chantal :

Lecture du procès verbal de l'assemblée générale du 4 juillet 2013.

Adopté à l'unanimité (9 voix, 2 non votants)

A ce jour nous avons 17 licenciés :

6 jeunes

11 adultes (4 femmes, 7 hommes)

Nous ne sommes pas plus nombreux que l'an passé malgré de nouveaux adhérents, désintérêt de certains jeunes plus déménagement, nous devons faire mieux l'an

prochain. Cependant nous sommes un club « familial » et tenons à ne pas dépasser une trentaine de licenciés.

Nous avons été moins présents sur les concours car peu à les faire. Une troisième place aux Championnats de Vendée et quelques podiums. Pas de concours FITA FEDERAL cette année.

Examen d'arbitre réussi pour Chantal, nous pouvons envisager l'organisation d'un concours pour la saison 2016.

Josiane est allée à la journée de remise à niveau des entraîneurs et Brice devra certainement s'y rendre en 2016.

Les enfants apprécient toujours les tirs de Noël et de Pâques Nous les maintiendront.

Séverine arrive de la Région de Chartres, elle est arbitre fédéral et entraîneur 1. Elle se propose de nous rejoindre dès la rentrée et prendra en charge l'entraînement des jeunes le mercredi après-midi.

Un site internet : <http://archersdelachouannerie.clubéo.com> a été créé en remplacement de l'ancien site qui était invisible, il progresse doucement. Merci à Séverine pour son aide.

2 - Rapport financier

Présenté par Brice :

Les comptes ont été arrêtés au 26 juin 2014 avec un solde négatif de 455.03 € compensé par les réserves du club. Cela s'explique par le remboursement des parts sociales d'un membre fondateur qui a quitté le club (240 €) et par l'achat en urgence de 2 cibles mousse pour remplacer les Egerton qui ont été détruites l'an passé. Nous pouvons constater également que la subvention communale n'a pas encore été versée en raison du changement de Maire après les élections municipales. Malgré cela et grâce à une gestion rigoureuse le club n'est pas à découvert.

Adopté à l'unanimité

Le budget prévisionnel pour la saison prochaine est présenté. Comme l'an passé, au vu du petit nombre de licenciés et du manque de subvention, il sera encore difficile de renouveler le petit matériel. Une provision est nécessaire pour la formation continue entraîneur 1 (Brice). Chantal est en relation avec 2 entreprises de Mareuil pour créer un véritable partenariat.

Adopté à l'unanimité

3 - Objectifs du club

Présentés par Chantal :

Nous souhaitons nous développer raisonnablement et continuer dans la même ambiance. Nous faire connaître davantage devient une priorité : forums de rentrée

aux Magnils, forum des sports à Hyper U de Luçon, Fête des écoles à Luçon et prendre des contacts pour celle des Magnils, sans oublier le téléthon.

Il faudra contrôler et réparer le petit matériel, changer ce qui doit l'être. Acheter une 4^{ème} cible, autant de chevalets, réapprovisionner en flèches et blasons.

Au niveau du Comité85, il a été créé des possibilités de stages pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Une adhésion de 15 € serait à la charge des participants, le club payant les stages. A réfléchir et voir les capacités financières pour mettre en place.

Nous espérons emmener les jeunes sur les concours dominicaux.

4 – Modifications des statuts

Modification du paragraphe 4 article 1 : objet – siège

Jusqu'à présent, le siège social était domicilié chez un membre du club. Pour plus de commodités, il serait préférable de mettre le Président sans préciser de nom.

Monsieur le Maire intervient en nous proposant de domicilier l'association à la Mairie. Cela semble effectivement une solution adaptée. Cela modifierait comme suit :

Article 1 : Objet – Siège

4^{ème} paragraphe

Son siège social est transféré à la Mairie des Magnils Reigniers (85400). Il pourra être modifié sur simple décision de l'Assemblée Générale. Les courriers sont adressés chez son Président.

Adopté à l'unanimité

5 - Fixation du montant de la cotisation

Pour la saison 2014/2015 en compétition, nous restons sur les mêmes tarifs :

Licence jeune : 65 euros
Licence adulte : 90 euros

Seule la licence club loisirs (valable uniquement pour les adultes) augmente et passe à 80 €.

Adopté a l'unanimité

6 – Election du bureau

Pas de volontaire. Séverine se propose de nous rejoindre au bureau dès la prise de sa licence en septembre prochain.

Adopté à l'unanimité.

7 – Remise des récompenses

Guillaume Gaillard a passé ses flèches blanche et noire avec succès.

Chez les enfants, une mention particulière pour Coralie qui, pour sa première saison de Tir à l'Arc a réussi les 3 premiers niveaux.

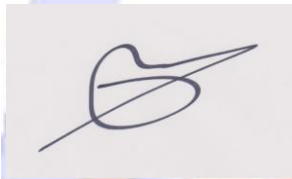
Un grand bravo à Henri qui a passé sa flèche blanche haut la main, et toutes nos félicitations à Benjamin et Florentin pour leur obtention de la plume bleue.

8 – Questions diverses

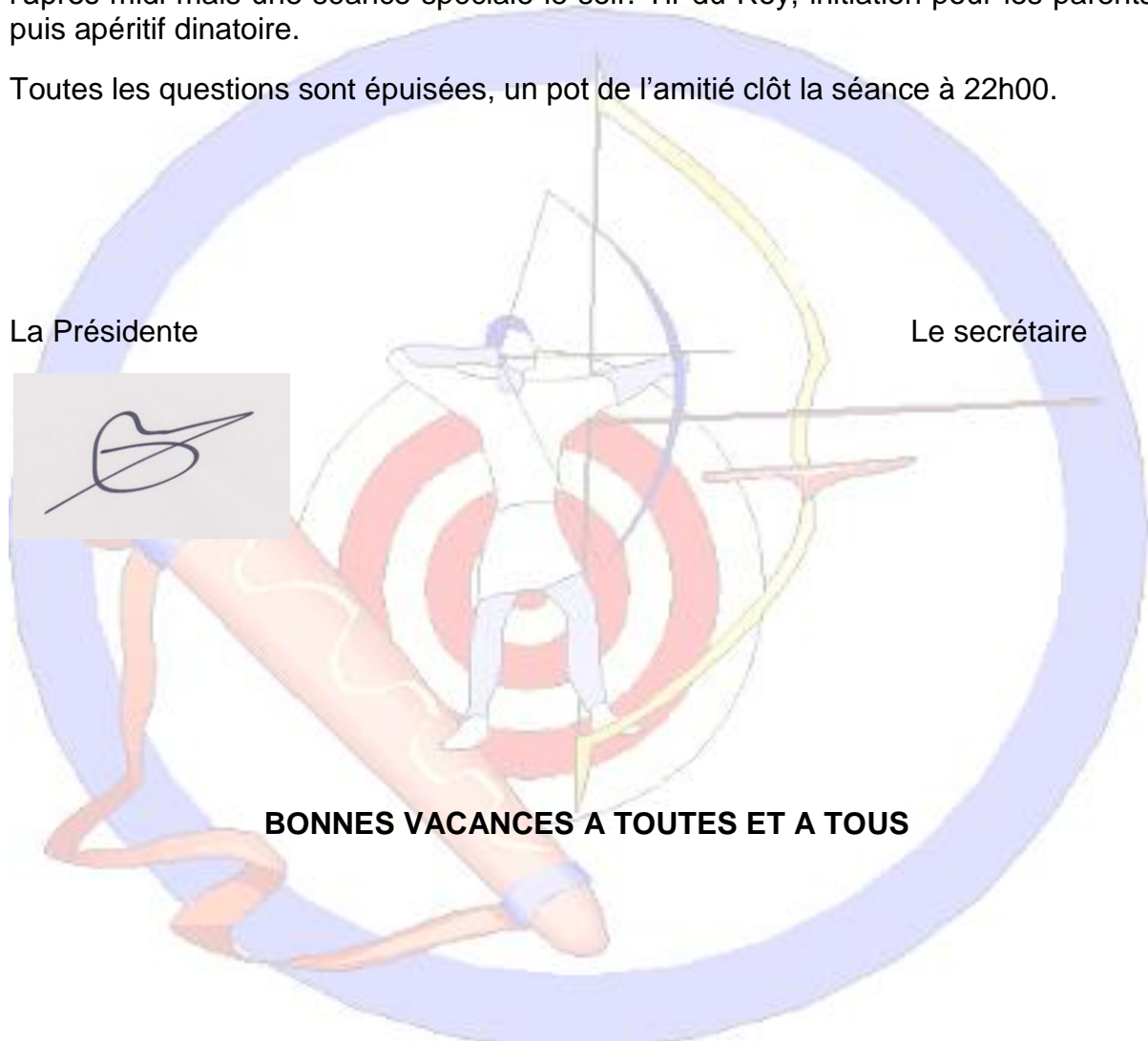
Nous clôturerons la saison le mercredi 2 juillet. Pas de séance pour les enfants l'après-midi mais une séance spéciale le soir. Tir du Roy, initiation pour les parents, puis apéritif dinatoire.

Toutes les questions sont épuisées, un pot de l'amitié clôt la séance à 22h00.

La Présidente



Le secrétaire



BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS